

Image not found or type unknown



Dette envers la CAF et RSA

Par **loverdu05**, le **14/03/2015** à **20:58**

Je suis bénéficiaire du RSA et j'ai une dette envers la CAF de mon département. Je suis seule avec deux ados à ma charge. Une retenue de 80 € est saisie tous les mois sur mes allocations. Est-ce légal ?? Merci beaucoup pour votre réponse.